



# REVISION SUR LA GARDE DE MON FILS AINE MAJEUR

Par **lusseau**, le **28/04/2010** à **11:36**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis 10 ans, et j'ai la garde de mes 2 enfants encore scolarisés (20 ans et 16 ans).

J'ai malheureusement de très gros soucis avec mon fils aîné :

- qui me réclame la pension de son père (actuellement il vit à la maison et il est en BTS à Montrouge)
- mais surtout qui est violent et agressif envers moi (verbalement et physiquement),
- depuis 4 mois aussi je vis un enfer, il ne respecte plus, ni la maison, ni les règles de vies, ni moi.
- il y aurait beaucoup d'autres choses à raconter mais, ma décision est prise, je pense que dans mon intérêt et dans le sien, il faut qu'il quitte la maison.

Aussi, j'ai pris la décision de demander la révision de sa garde afin qu'il soit chez son père. Il est bien entendu que je suis tout à fait consciente qu'il y aura une pension à versée et il est bien entendu que c'est mon devoir.

Sans me mettre dans des difficultés, pourriez-vous m'indiquer exactement la marche à suivre.

Dans l'attente d'une réponse,

Bien cordialement,

Nicole LUSSEAU  
tél 06 86 40 70 21